

## À notre école

À l'école primaire Des Quatre-Vents, 157 élèves fréquentent l'établissement scolaire. Nous avons un projet pédagogique particulier qui se nomme Petapan qui vise l'accueil d'une clientèle autochtone. Alloctones, autochtones et élèves issus de l'immigration se côtoient et développent, ensemble leurs compétences dans le respect, la communication et par le dynamisme. Afin de veiller au plein développement de tous, un plan de lutte est mis en place et en voici quelques éléments.

### Portrait de la situation

#### Forces

- Sentiment de sécurité dans leur milieu scolaire.
- Personne de confiance vers qui se tourner au besoin.
- Le lien adulte-élève ressort positivement.
- Amitiés à l'école.
- Stabilité du personnel

#### Vulnérabilité

- De façon générale, la violence psychologique ressort par des comportements d'exclusion, de rejet, d'insultes ou de médisance.

### Définition – Conflit

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression.

### Nos priorités, nos moyens et nos actions

1. Augmenter les connaissances du personnel sur les différents protocoles. Protocole mis à jour et déploiement de ceux-ci à toute l'équipe.
2. Diminuer de 20 % les événements de violence verbale par des activités d'habiletés sociales, par la mise en place d'accueils personnalisés de conseils de coopération.
3. Diminution du tiers des injures à caractère sexuel entre les élèves par le déploiement du contenu de l'éducation à la sexualité.

### Définition – Violence <sup>1</sup>

Toute **MANIFESTATION DE FORCE**, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

### Définition – Intimidation <sup>2</sup>

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à **CARACTÈRE RÉPÉTITIF**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse** et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

### Définition - Violence à caractère sexuel <sup>3</sup>

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

<sup>1</sup> Loi sur l'instruction publique

<sup>2</sup> Loi sur l'instruction publique

<sup>3</sup> Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur



## Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi qu'à un témoin ou à un auteur d'un tel acte (art. 75.17).

- Rencontre et suivi individuel
- Appel aux parents
- Outiller la victime ou l'auteur dans ses habiletés sociales
- Concertation avec les acteurs concernés
- Rassurer sur la prise en charge de la situation
- Médiation
- Concertation avec la direction et/ou le professionnel pivot

### Actions à prendre lors d'une situation

- Mettre fin au comportement inadéquat.
- Faire une analyse brève de la situation : violence versus conflit ou intimidation.
- Rencontrer la victime, les auteurs et les témoins.
- Concertation entre le personnel scolaire concerné et la direction.
- Établir l'orientation du suivi.
- Informer les parents de la situation et les associer à la recherche de solution.

### Modalités applicables pour effectuer un signalement ou une plainte

« Tout parent ou élève peut effectuer un signalement ou formuler une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel au protecteur régional de l'élève et de la possibilité pour une personne insatisfaite du suivi donné à une plainte faite auprès de l'établissement de se prévaloir de la procédure de traitement des plaintes prévue par la Loi sur le protecteur national de l'élève (2022, chapitre 17). »

### Sanctions disciplinaires applicables

- Geste de réparation.
- Perte de privilège.
- Reprise de temps perdu en étant hors de la classe.
- Réflexion signée par les parents.
- Rencontre avec la direction.
- Accompagnement dans les déplacements et/ou aux récréations.
- Système d'émulation individualisé.
- Contrat d'engagement.
- Rencontre avec les parents.
- Au service de garde, changement de groupe.
- Suspension à l'interne (temps variable selon la gravité, local TES).
- Solliciter nos ressources externes au besoin (Équijustice).
- Suspension à l'externe selon la gravité du geste et réintégration avec les parents.

### Suivi donné à tous signalement ou plainte

- Plusieurs suivis quotidiens sont faits à des moments ciblés et prise de notes.
- Plusieurs suivis avec les parents au besoin.